Faisant suite à la demande du ministre de l'Administration Territoriale Paul Atanga Nji, MTN Cameroun s'est finalement exécuté, en bloquant le compte Mobile Money du MRC, rappelant dans la foulée au Minat qu'un compte dénommé « Survie Cameroun Survival Initiative » n'existe pas dans ses livres.

Orange, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Cameroun, invite quant à lui le Minat à repréciser sa demande, se fondant (aussi) sur inexistence d'un compte dénommé « Survie Cameroun, survival initiative » dans ses livres, mais attend le OK du super chef de terre pour bloquer le compte MRC.

Dans un ton dur, Paul Atanga Ni avait mis en garde ces opérateurs sur un éventuel refus de bloquer les comptes de l'opération Suivie Cameroun, arguant qu'ils seraient considérés comme co-auteurs et complices d'une activité illégale.

Voici les correspondances de MTN et Orange adressées au Ministre de l'Administration Territoriale

MOBILE MONEY CORPORATION LIMITED

360 Rue Drouet - BP 15574 Douala Cameroun Société Anonyme (S.A.) N° R.C. RC/DLA/2008/B/151 - N°contri. M010800023862N Tal.: +237 79 00 90 00/+237 79 00 90 45 - Fax: +237 79 00 90 40 www.mtn.cm



MTN MoMo

Douala le 29 Avril 2020

Monsleur le Ministre de l'Administration Territoriale YAOUNDE

V/Ref: 001595/L/MINAT/CAB N/Ref: MMC/RC/CEO/111/04-2020

Objet : votre courrier de référence 001595/L/MINAT/CAB portant sur l'association illégale dénommée « Survie Cameroon Survival initiative »

Monsieur le Ministre,

Nous accusons bonne réception de votre correspondance du 27 avril 2020 nous enjoignant de clôturer le compte (Mobile Money) de l'Association « Survie Cameroun — Survival Initiative » et de geler les fonds de ladite Association.

Y faisant suite, nous vous informons Monsieur le Ministre qu'il n'existe pas de compte Mobile. Money de ladite Association ouvert dans nos livres.

Cependant, à toutes fins utiles, nous aimerions porter à votre connaissance que, nous avons procédé au blocage des transactions en débit et crédit du compte Mobile Money 653 791 038 appartenant au « Mouvement pour la Renaissance du Cameroun » à la suite d'une réquisition 000631/DGSN/SG/DPJ/SDEEF/SEEF du directeur de la Police Judiciaire visée par le Procureur du Tribunal de Grande Instance du MFOUNDI.

Nous restons disposés à vous fournir notre concours en cas de besoin.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre l'expression de notre parfaite considération.

CODISS
MINETAT SCRR
MINETAT HINJUSTICE
SCIPH
MINDEF
SED
DGSN
DGRE

Alain Nono

Directeur Général P.I.



Douala, le 28 avril 2020

Ministère de l'Administration Territoriale

YADUNDE

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale

N/Ref.: DG/DOM/ETA/SEYImo/492 V/Ref: 001594/L/MINAT/CAB

Objet : Clôture du compte Orange Money et gel de fonds de l'association SURVIE CAMEROON — SURVIVAL INITIATIVE

Escelence, Monsieur le Ministre,

Nous accusons réception de votre correspondance ri* 001594 datée du 27 avril 2020 dont les termes ont retenu toute notre attention.

Nous avons blen noté que vous nous demandez de procéder à la clôture du compte Orange Money ouvert par l'Association SURIVIE CAMERIDON – SURIVIVAL INITIATIVE en vue de la collecte de l'Epargne publique destinées à la lutte contre le COVID aux mosts que :

- Le MINAT n'a pas connsissance de l'existence juridique de cette association;
- L'appel à la générosité publique doit être autorisé par le MINAT ;

tuhinin di Pi

1004

Il est interdit à un parti politique de recevoir des fonds de l'extérieur.

Nous tenons à réitèrer l'engagement d'Orange Cameroun, en sa qualité de concessionnaire du domaine public, à déférer aux instructions du Gouvernwhent et à respecter en tous temps la législation et la règlementation en vigueur.

Nous attirons toutefols votre attention sur le fait que l'association SURVIE CAMEROON - SURVIVAL INITIATIVE ne détient aucun compte Orange Money dans nos livres.

Le compte ouvert dans nos livres porte l'intaulé MRC - DONS. Il est associé au code #150°4°7°162132#.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer formellement que vos instructions s'appliquent au compte MRC DONS susmentionné.

Restant dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Excellence, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Frédéric DEBORD

Directeur Général

Cramps Cemerous S.A. Salge scool | Introduce Charge MAKEPE SP. 1884 Dauge - Cemerous - To: (237) 23.41 (1.11 - Fee: (237) 23.42 /4 21.50 Società Averyme scel Consent d'Achtenshion au capital de 46.831 200 000 FCFA - RCCM N° RCCA.42000;1500/166 - N6J | MCG9000002+1MF